

Compte rendu audience du Ministre de l'éducation nationale

Attractivité

Les organisations syndicales ont rencontré le Ministre en personne ce matin au vice-rectorat pendant un peu plus d'une heure. Son discours introductif annonçait la couleur. Il ne dispose pas de baguette magique et selon lui, l'attractivité est une question d'image. Il faut donc améliorer l'image de Mayotte mais il nous laisse entendre que nous n'aurons pas de mesures indemnitaires pourtant indispensables si l'on veut améliorer le taux d'encadrement. Notre question portant sur les mesures d'attractivité restera donc sans réponse.

Concernant le risque de baisse voire de disparition de l'abattement fiscal de 40 % et la suppression des IE dégressives des collègues arrivés en 2012 et 2013 en faveur desquels le SNES est intervenu à tous les niveaux, à plusieurs reprises et continuera d'agir, il « regardera » avec ses services. Pour éclairer le Ministre et ses conseillers, les courriers et analyse du SNES ainsi que la lettre d'un collègue lui ont été remis.

Transformation en rectorat

Elle prendra 18 mois au plus. Le Ministre considère qu'un rectorat de plein droit implique la mise en place d'un DAFPIC (délégué académique à la formation initiale et continue). Il reconnait que la formation des professeurs est un enjeu majeur à Mayotte, qu'il faudra mieux accompagner les contractuels. Le rectorat est en construction, il faudra le muscler, ce que l'on peut entendre en termes d'ajouts de personnels et créer de l'attractivité mais on ne sait pas très bien comment.

Constructions scolaires

Le Ministre insiste beaucoup sur ce point. Le gouvernement s'est engagé à faire évoluer le système scolaire à Mayotte et la mesure phare est le plan de 500 millions d'euros sur 5 ans. Si la somme paraît considérable, nous pensons qu'elle ne suffira pas à pallier la pression démographique. Néanmoins, l'effort est à reconnaître. Le rythme prévu est d'un collège (30 millions) tous les ans et d'un lycée (70 millions) tous les 2 à 3 ans. Enfin le Ministre mise sur la création de cantines et d'installations sportives pour contribuer à la bonne dépense (circuit court). Cette dynamique s'accompagnera de création de postes. Mais comme dit au début, la question de savoir comment les pourvoir restera sans réponse.

En conclusion, nous avons eu le sentiment d'un exercice de communication bien huilé mais sous l'apparence d'ouverture et de dialogue, le ministre campe sur des positions austéritaires. Une fois de plus, le SNES répète que Mayotte a besoin d'un effort exceptionnel. La réunion qui a suivi avec l'encadrement du vice-rectorat et les chefs d'établissement démontre l'impérieuse nécessité de mesures extraordinaires pour attirer les professionnels dont le système éducatif a besoin afin d'accompagner la hausse incessante des effectifs.